



# Bulletin d'inscription

## Formation Mobilité - SESSION #2

A retourner à [rse@monde-proprete.com](mailto:rse@monde-proprete.com) ou à votre délégué régional du Fare Propreté

### VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale .....

N° de Siret : .....

Adresse .....

Nbre de salariés : ..... Nbre de salariés ETP : .....

### LE PARTICIPANT (réfèrent Mobilité de l'entreprise)

Prénom ..... Nom .....

Fonction ..... Tél / Portable.....

E-mail .....

### DATES DE FORMATION – SESSION #2

- Module 1 : **jeudi 6 novembre de 10h à 12h30**
- Module 2 : **jeudi 20 novembre de 10h à 12h30**
- Module 3 : **jeudi 27 novembre de 10h à 12h30**
- **+ accompagnement individuel**



### ENGAGEMENT

Le participant s'engage à

- Participer aux 3 modules collectifs – caméra allumée. *En cas d'absence à un ou plusieurs modules, l'accompagnement individuel ne pourra être proposé.*
- Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire pour s'investir sur la mise en œuvre du projet

### MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur au démarrage de l'accompagnement individuel, de :

- 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)
- 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

Fait à : ....., le .....

Signature et cachet

*Cette formation est réservée exclusivement aux salariés et chefs d'entreprises non-salariés des entreprises à jour de leur cotisation au Fare Propreté.*